



L'Apporte-plume présente

Devenir écrivain édité

**Les conseils essentiels
pour être lu**

Vous rêvez de **devenir écrivain édité** mais, si vous avez su rédiger votre ouvrage avec plus ou moins de bonheurs, vous ne savez pas comment poursuivre l'aventure : trouver des lecteurs pour confirmer votre talent incontournable, à qui adresser votre manuscrit, choisir un éditeur potentiel et comment présenter votre travail.

Les fantasmes les plus élaborés circulent sur les éditeurs et leurs comités de lecture puisque plus de 95% des tapuscrits reçus sont rejetés : les grandes maisons d'édition ne liraient pas les manuscrits reçus et les écrivains sans aucune relation dans le monde de l'édition seraient de moins en moins nombreux à être publiés. En d'autres termes, les éditeurs ayant pignon sur rue se limiteraient à la publication d'auteurs reconnus sans prise de risque financier.

Il faut souligner que **lire les manuscrits** est la base du métier d'éditeur, il serait donc vain d'imaginer qu'un éditeur ne lise pas lui-même les travaux reçus ou, plus précisément, ne les fasse lire par le comité de lecture de sa maison.

On peut également dire que l'éditeur ne lit pas tous les manuscrits dans leur intégralité car, s'il faut lire tout un **roman** pour savoir s'il est bon, il ne faut en lire que quelques pages pour savoir qu'il est mauvais. Trop de fautes dans les premières pages ? Un style maladroit ? Un récit qui n'accroche pas le lecteur ? Soyez sûr que l'éditeur mettra rapidement un manuscrit atteint de ces défauts dans la pile des « non », et ne s'embarrassera pas de sa lecture complète.

Il faut dire que les lettres-types adressées en retour aux candidats écrivains ne donnent que très rarement des arguments pour justifier le rejet des ouvrages. Souvent creuses, elles peuvent présenter un élément décisif de la décision de l'éditeur :

« Votre ouvrage ne correspond pas à notre ligne éditoriale. »

Vous ne vous êtes pas adressé au bon interlocuteur

« Notre planning est trop chargé pour éditer votre livre. »

Soit votre livre n'est, d'après l'éditeur, pas digne d'être publié, soit sa structure est conçue pour un nombre limité de publications annuelles, en clair il est trop petit

« Pour vos démarches futures, nous vous conseillons de... »

Vous n'avez certainement pas suivi les règles de base de présentation des manuscrits aux éditeurs

« Nous vous suggérons de vous adresser plutôt à... »

L'éditeur est intéressé par votre ouvrage mais n'est pas en capacité de faire face à sa publication, vous avez de la chance, il vous donne le nom d'un confrère susceptible de l'accepter

« Nous ne saurons pas défendre efficacement votre ouvrage en librairie. »

Entendez « nous ne sommes pas adaptés à votre ouvrage. »

« Nous pensons que votre texte nécessiterait plus de travail, notamment... »

Votre travail est intéressant mais revoyez votre copie avant de renvoyer votre ouvrage à l'éditeur. Prenez cela comme une marque d'intérêt même s'il ne s'agit que d'un refus et lisez bien les critiques qui vous sont faites

« Si vous retravaillez votre texte dans le sens indiqué, nous pouvons éventuellement revenir sur notre décision. »

Cette fois, nous y sommes, l'éditeur vous dit presque oui, alors ne le décevez pas et retravaillez comme il vous le suggère

Alors, me direz-vous **à qui s'adresser ?**

Chaque maison d'édition, grande ou petite, connue ou petite nouvelle, a défini sa ligne éditoriale. Elle publiera des romans, des polars, des livres pour enfants, etc... Vous comprenez aisément qu'adresser le manuscrit d'un roman d'aventures à une maison qui publie habituellement des livres de cuisine ne vous donnera que bien peu de chances d'obtenir une réponse positive. Il faut donc choisir les maisons à qui vous vous adresserez, oui, les maisons car il va vous falloir envoyer de nombreux manuscrits si vous voulez être lu suffisamment pour

être retenu. C'est un peu comme le loto : plus on joue, plus on augmente ses chances, un jour, d'éditer un livre.

Afin de lister les éditeurs vous pouvez utiliser internet et plus précisément l'annuaire du BIEF (**B**ureau **I**nternational de **E**dition **F**rançaise) qui vous donnera toutes les coordonnées des maisons classées par thématiques, bien pratique.

Combien cibler de maisons ? Au moins 20 et pourquoi pas 40 ! Les avis sont partagés mais en fait votre porte-monnaie décidera à votre place : imprimer un exemplaire de 150 pages a un coût de papier mais également d'encre d'imprimante ou celui de la prestation d'une officine multi-copies, envoyer le même exemplaire présente un coût de port mais aussi d'enveloppe qu'il faut acheter. Ce coût total multiplié par le nombre d'exemplaires peut rapidement représenter un véritable budget sans aucune certitude sérieuse d'être retenu par un éditeur.

Mais savoir à qui envoyer son manuscrit ne fait pas tout, encore faut-il savoir **sous quelles formes adresser son travail.**

Mettez-vous dans la peau d'un chercheur d'emploi et vous aurez la majeure partie de la réponse à cette question. Vous voulez attirer l'attention de l'éditeur qui ouvrira votre enveloppe alors utilisez les mêmes armes :

- Rédigez une lettre de motivation dans laquelle vous développerez un synopsis de votre ouvrage et donnerez à votre interlocuteur l'envie d'ouvrir votre livre
- Ecrivez en bon français, corrigez toutes vos fautes et utilisez un style simple et direct. N'écrivez pas de phrases alambiquées, soyez moderne et engageant, l'état d'esprit de l'éditeur à l'ouverture de votre

manuscrit est un point important : si votre lettre l'a amusé ou intéressé par sa spontanéité ou son style il lira votre ouvrage avec envie.

- Présentez votre ouvrage de manière simple : imprimez-le en police Arial ou Times au pas 12 ou 14 au maximum, réglez l'interlignage à 1.5 et les marges à 2 cm en tous sens. Proscrivez les polices compliquées qui, certes sont jolies, mais ne facilitent pas la lecture. Donnez à votre texte l'apparence d'un ouvrage terminé comme ceux que vous lisez habituellement, l'éditeur sera en confiance.
- Couvrez votre travail d'une page de garde sur laquelle seront inscrits son titre, votre nom ou pseudo choisi, un numéro de téléphone et une adresse de courrier électronique.

Voici les premiers conseils que vous devrez suivre pour envisager d'avoir un début de petite chance d'être édité de manière classique. Bien sûr, c'est frustrant d'être rejeté et vous pourrez préférer l'autoédition ou l'édition à compte d'auteur mais l'édition classique lorsqu'elle vous retient vous apporte un supplément au fait d'être lu dans un format papier : elle vous reconnaît comme un auteur à part entière. Ce ne serait finalement pas le plus important ?

Trois autres choix s'offrent pourtant à vous :

L'édition à compte d'auteur qui est assez souvent considérée comme limite à la simple escroquerie car voyez cela : l'auteur apporte son travail terminé, il paye les frais d'édition et participe aux frais de distribution pour, finalement, ne percevoir qu'une (faible) partie du montant des ventes.

L'édition à compte à demi ou contrat participatif qui prévoit que l'éditeur prenne en charge la fabrication et la

diffusion d'un nombre d'ouvrages prédéterminé à ses frais. En revanche l'auteur et l'éditeur partageront les bénéfices et les pertes d'exploitation dans une proportion prévue au contrat.

Il faut souligner que seul le contrat dit à compte d'éditeur impose à l'éditeur de véritables obligations de diffusion, d'exploitation permanente et suivie ainsi que de reddition de comptes.

Enfin, **l'autoédition** qui, aux dires de certains, transforme l'auteur en un vendeur commercial qui endosse les costumes de l'éditeur, de l'imprimeur et du distributeur, se développe à grands pas aidée par l'internet et l'e-book.

Dans cette option vous ferez tout :

- Vous créez la jaquette de votre livre avec le choix du visuel, la rédaction du synopsis et les quelques mots à dire sur vous-même. Il vous faudra du sens artistiques pour développer la meilleure couverture, celle qui attire le lecteur.
- Vous mettrez votre livre en forme et en assumerez la relecture finale avant impression. Dans le cas de l'édition classique c'est l'éditeur qui se charge de cette étape indispensable et ô combien décourageante à réaliser tant vous trouverez encore de coquilles après l'énième lecture de votre texte.
- Vous commanderez vous-mêmes le nombre d'exemplaires que vous envisagerez de vendre.
- Vous ferez connaître votre ouvrage et démarcherez les libraires. Vous participerez à tous les salons possibles pour y vendre votre livre.

Si tout ceci ne vous rebute pas, l'autoédition est faite pour vous car elle a l'avantage de vous permettre une rentabilité bien meilleure que dans les autres modes de publication car vous supprimez alors tous les intervenants de la chaîne de diffusion.

Il vous faudra pour cela apprendre le travail de commercial littéraire pour placer votre livre sur les sites internet et en parler régulièrement dans les forums et les réseaux sociaux, sources inextinguibles de ventes.

Quel que soit votre choix, un incontournable reste le lecteur ! C'est lui qui fera ou non de votre ouvrage un best-seller et c'est lui qui vous encouragera ou vous donnera matière à réflexion sur votre travail.

Commencez donc par faire lire votre ouvrage, bien sûr à votre entourage, quoique cela ne vous satisfera pas très rapidement car vous savez que vos proches vous aiment et vous encenseront nécessairement, mais aussi à des lecteurs indépendants que vous rencontrerez sur des sites internet. Leurs critiques vous permettront de réécrire certains passages, de tester votre titre, le synopsis de votre ouvrage et la cohérence de vos personnages.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheurs dans votre écriture, écrivez et faites-vous publier sous un format ou un autre, **l'essentiel est d'être lu.**